

Zeitschrift: Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales = Rivista svizzera delle corali = Revista dals chors svizzers

Band: - (1993)

Heft: 1-2

Rubrik: Chronique discographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Chronique discographique

Les chansons inconnues de l'abbé Bovet

Direction: Pascal Mayer.
1 CD SF 927288 K.
Scafe Productions, CP 319.
1700 Fribourg.

Ce CD réalisé par le Chœur de chambre de l'Université de Fribourg, ensemble fondé en 1987, est tout simplement magnifique, tant du point de vue de l'interprétation que de celui de la réalisation technique.

Il a fallu environ deux ans de patientes recherches et de préparation pour donner naissance à cet enregistrement de chansons ignorées ou oubliées. Pour qui connaît les exigences d'un chef comme Pascal Mayer, l'interprétation de ces chansons ne pouvait être que parfaite.

C'est un très beau disque dédié à la mémoire de l'abbé Bovet.

«Le chant est un moyen providentiel de réconfort et de joie, soit pour celui qui le pratique, soit aussi pour celui qui l'entend» (Abbé Bovet en 1973). RR



Photo insolite: l'abbé BOVET à Courrendlin (Jura) le 28 décembre 1941. (Photo: Fonds Bovet, Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg)

Chronique bibliographique

Michel Veuthey: Les secrets du chœur. Manuel de direction. Editions Musicales Hug. 170 p. 1992.

Fort d'une longue expérience du chant choral, de plusieurs années d'enseignements de la direction en conservatoire et dans différents stages en Suisse, en France et au Canada, d'une vaste connaissance du répertoire et de multiples expertises de concours, Michel Veuthey a rédigé un ouvrage clair et très agréable à lire, brochant un vaste panorama de l'art de diriger un chœur, de sa création au concert, en passant par le travail de préparation personnelle, la répétition et la technique de direction.

L'ouvrage de Michel Veuthey offre un panorama des problèmes de tous genres qui marquent la vie d'un

chœur, en évoquant successivement ses aspects psychologiques et musicaux.

Préfacé par Jean-Jacques Rapin, directeur du Conservatoire de Lausanne, ce livre rendra d'éminents services, tant aux chanteurs qu'aux chefs de chœurs.

Chronique bibliographique

Guide illustré de la musique

Guide illustré de la musique par Ulrich Michels. 2 tomes. Editions Fayard. Coll. Les indispensables de la musique.

Véritable encyclopédie, ces deux ouvrages originaux, qui nous révèle d'une manière précise et séduisante l'essentiel des bases de la musique, telles la structure d'une œuvre,

l'étendue des voix, les règles de la composition, etc.

D'une approche aisée et attrayante, ce best-seller (300 000 exemplaires vendus en Allemagne) s'adresse aussi bien au grand public soucieux de parfaire ses connaissances musicales qu'au musicien professionnel désireux de rafraîchir son savoir.

L'auteur est professeur de musicologie à l'Université de Karlsruhe et pianiste.

Radio Suisse Romande

L'art choral d'André Charlet, le samedi matin entre 9 et 10 heures, a disparu des ondes. La dernière émission a eu lieu le 9 janvier. Malgré une pétition qui a recueilli plus de 2000 signatures, Espace 2 ne semble pas devoir revenir sur sa décision.

Combien nous le regrettons!